



Litige au sujet d'un collier et d'une broche

Par **gautier**, le **02/09/2009** à **09:20**

Bonjour,

j'ai hérité de ma mère un collier et ma belle-soeur une broche, hors mon frère conteste et demande à ce que mon collier soit expertisé et que je lui donne la différence en argent à lui et à mon autre frère. est-ce légal ? si oui qui va payer l'expertise ? et à mon tour puis-je demander l'expertise de la broche de ma belle-soeur ?

Ces 2 bijoux ont été légués par lettre olographe authentifiée valable par le notaire.